

F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section
des Pyrénées Orientales
de la Fédération Syndicale Unitaire
Éducation, Recherche, Culture ...

Congrès FSU, Action, Élections présidentielles:

S'IMPLIQUER DAVANTAGE!

Dans le cadre de la préparation du Congrès National, les adhérents de la FSU viennent de s'exprimer par le vote.

Dans les P-O, l'analyse des résultats (voir page 2) nous apporte quelques motifs de satisfaction. Ils se traduisent par une implication plus importante des adhérents:

- la participation est en forte hausse: elle atteint presque les 50% (contre 33% en 2003)
- un plus grand nombre de syndicats (9 contre 5 en 2003) se sont exprimés (à travers le vote de leurs adhérents) sur l'orientation départementale.

Parce que nous sommes une organisation syndicale qui revendique l'implication des syndiqués et rejette l'idée de confier l'activité syndicale aux seuls camarades qui assument des responsabilités, une telle hausse de participation qui, de plus, conforte la majorité sortante est un signe fort.

Parce que les questions en débat et les choix revendicatifs de la FSU ne peuvent être tranchés par quelques camarades, je vous invite à prolonger cet engagement en participant nombreux aux travaux du Congrès Départemental (voir modalités en page 8). Nos délégués au Congrès National pourront y défendre d'autant plus fermement nos positions qu'ils auront été mandatés par un Congrès Départemental fortement représentatif et dans lequel les adhérents se seront impliqués.

Parce que les mauvais coups continuent à pleuvoir (remise en cause des statuts, pressions, intimidations diverses, coupes budgétaires, nouvelles pertes de pouvoir d'achat, liquidation des services publics...) il est indispensable que chacun s'implique davantage dans la vie de l'organisation syndicale. Des décisions d'action sont imminentes. Une perspective de manifestation nationale est lancée. Plus nous serons nombreux à nous y impliquer, plus nous pourrions peser sur les choix, et plus nos préoccupations auront des chances d'être prises en compte dans la campagne présidentielle. Pour être entendus, et obtenir des garanties que les promesses seront tenues, nous devons être nombreux et visibles.

Voter, c'est bien, s'impliquer, c'est mieux! Ensemble construisons une FSU plus forte et mieux écoutée!

Michel FRANQUESA

18 rue Condorcet 66000 PERPIGNAN
tél 04.68.66.68.29 fax: 04.68.50.32.31
e-mail: fsu66@fsu.fr http://fsu66.free.fr

Directeur de la Publication:
M. FRANQUESA
Imprimé par nos soins
ISSN en cours
CPPAP: 0711 S 06469

Dispensé de timbrage
Routage 206
Perpignan Centre de Tri



Sommaire: 1- Édito
2 - Résultats vote FSU 66
3 & 4 - Rapport d'activité
5 & 6 - Contributions au débat
7 - Non à l'autoritarisme
8 - Organisation du Congrès départemental + inscription

Réunion préparatoire
au Congrès départemental

Ouverte à tous les
adhérents de la FSU

JEUDI 11 JANVIER

18 h au siège de la FSU

18 rue Condorcet 66000 PERPIGNAN

En débat:

- *Education, Formation, Recherche: enjeux d'avenir*
- *Les services publics et leurs agents*
- *Pour des alternatives économiques et sociales*
- *Quel syndicalisme, quelle FSU pour demain?*

Consultation des adhérents de la FSU

Résultats départementaux

6 au 24 novembre 2006	SNEP	SNES	SNESup	SNICS	SNPESpjj	SNUEP	SNU-ipp	SNU-TEFI	UNATOS	TOTAL
Vote n°1: Orientation fédérale nationale										
INSCRITS	98	568	40	-	22	-	529	-	-	1257
VOTANTS	35	326	9	-	17	-	245	-	-	632
Blancs ou nuls	1	15	1	-	0	-	6	-	-	23
EXPRIMES	34	311	8	-	17	-	239	-	-	609
Unité et Action	34	248	3	-	16	-	193	-	-	493
Ecole Emancipée	0	41	2	-	1	-	36	-	-	80
PRSI	0	6	0	-	0	-	8	-	-	14
Emancipation	0	15	3	-	0	-	2	-	-	20
Front Unique	0	1	0	-	0	-	0	-	-	1
Vote n°2: Rapport d'activité fédéral national										
POUR	27	224	6	-	16	-	163	-	-	436
CONTRE	0	14	0	-	0	-	11	-	-	25
ABSTENTION	7	64	3	-	1	-	41	-	-	116
REFUS de VOTE	1	10	0	-	0	-	2	-	-	13
Education - A	18	178	5	-	17	-	153	-	-	371
Education - B	4	35	3	-	0	-	51	-	-	93
Europe - A	21	159	4	-	1	-	130	-	-	315
Europe - B	2	50	4	-	16	-	71	-	-	143
Vie Fédérale - A	15	119	1	-	1	-	83	-	-	219
Vie Fédérale - B	7	89	7	-	16	-	109	-	-	228
Vote n°3: Election du CDFD des Pyrénées Orientales										
INSCRITS	98	568	40	10	22	8	529	17	9	1301
VOTANTS	35	326	10	3	17	2	245	3	1	642
Blancs ou Nuls	1	13	1	0	0	0	4	0	0	19
EXPRIMES	34	313	9	3	17	2	241	3	1	623
Unité et Action	34	256	6	3	16	2	201	3	1	522
Ecole Emancipée	0	57	3	0	1	0	40	0	0	101

Ce tableau rassemble tous les résultats parvenus au siège de la FSU 66, le 4 décembre. Ils permettent de déterminer les représentants au CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental):

- La liste pluraliste à l'initiative d'UNITE et ACTION obtient: **16 sièges (+1)**

- La liste ouverte et unitaire à l'initiative de l'ECOLE EMANCIPEE: **3 sièges (-1)**.

Le nouveau CDFD du 8 janvier 2007 désignera le Bureau et le Secrétaire Départemental.

Le CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental) comprendra, conformément aux statuts) outre les 19 élus sur les listes soumises au vote (voir résultat ci-dessus) 1 représentant Unité et Action et 1 représentant Ecole Emancipée, 21 représentants des syndicats nationaux (en fonction du nombre d'adhérents: 3 pour le SNES, 3 pour le SNUipp et 1 pour les 15 autres syndicats représentés dans le département.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DÉPARTEMENTAL

de janvier 2004 à janvier 2007

Démarré avec la responsabilité d'organiser le congrès national de la FSU à Perpignan en février 2004, le mandat qui s'achève a été marqué pour la section départementale par une activité riche et variée. Plusieurs dossiers importants ont rempli un calendrier qui aura rarement connu des pauses avec le mouvement revendicatif sur les questions de la protection sociale, la poursuite de la mobilisation contre le transfert des TOS, le vote sur le Traité Constitutionnel Européen, l'action pour nos revendications salariales, la lutte contre le CPE et tous les débats autour de l'école (rapport THELOT, loi FILLON...) et des services publics...

Au delà des actions revendicatives, la section départementale FSU s'est attachée à faire circuler l'information et à développer la formation sur ces dossiers :

- diffusion massive d'un 4 pages et organisation de rencontres-débat sur les questions de santé (mars 2004)
- stage syndical sur le thème : «droit à la santé pour tous, défendre une assurance-maladie solidaire» (mai 2004)
- stage syndical sur la réforme de l'état et la LOLF (décembre 2004 et mars 2006).
- information, analyse et positionnement au fur et à mesure de l'évolution du «débat sur l'école» (2004-2005).
- débat avec G. ASCHIERI autour du thème «Ecole, le choix de l'ambition» (décembre 2004)
- débats dans le cadre du Collectif pour le non au Traité Constitutionnel Européen (printemps 2005)
- débat à l'Université pour mobiliser contre le CPE (février 2006)

Elle a régulièrement organisé des Assemblées Générales lors des journées de grève pour débattre avec les syndiqués notamment de la poursuite de l'action.

La présence et le poids de la FSU ont été particulièrement remarquables dans toutes les actions concernant son champ d'intervention, mais également au-delà dans de nombreux domaines: la mondialisation, la mobilisation pour les sans-papiers, pour la défense des libertés syndicales, l'implication dans le RESF (Réseau Education Sans Frontières)... La FSU 66 a même été à l'initiative:

- du Forum Social Départemental qui s'est tenu à Elne, le 9 octobre 2004.
- pour refuser la suppression d'un jour férié (journée dite de solidarité) d'une manifestation à Collioure le lundi de pentecôte (mai 2005).

On retrouve sur cette période, comme depuis la création de la FSU, un lien très étroit avec les actions et initiatives nationales de manifestations ou de grèves. Salaires, budget, emploi et investissements publics ont au cours de ce mandat été à l'origine de nombreuses actions souvent unitaires (grève, manifestation, rassemblement devant la préfecture, interventions auprès des députés...).

Les personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ont mené une action de longue haleine pour défendre l'égalité de traitement des personnels et la continuité de l'action éducative : avril 2004.

Lors de la mobilisation contre le CPE (printemps 2006), la FSU a oeuvré à créer les convergences. Sa pratique de l'unité et sa capacité de mobilisation ont en convergence avec d'autres organisations permis de créer la solidarité entre les générations et de maintenir l'unité le plus loin possible.

A plusieurs reprises, nous avons organisé dans un cadre intersyndical, une mobilisation contre les projets de loi PERBEN-SARKOZY. La FSU 66 a été l'une des chevilles ouvrières du Collectif contre la Prévention de la Délinquance transformé en Collectif de Défense des Droits et Libertés qui a depuis ralié la quasi-totalité des organisations départementales.

La section départementale s'est enfin fortement impliquée par rapport à la Paix, pour dénoncer la situation faite aux Palestiniens... Nous avons pris part à la journée mondiale d'action contre la guerre : 20 mars 2004.

Elle a toujours été présente aux côtés de ceux qui sont traduits en justice ou sanctionnés pour leur activité syndicale (les 4 d'ASF, Philippe GALANO...)

Comme elle était intervenue auprès du Conseil Général pour les collègues, la FSU est intervenue auprès de la région pour la construction de 2 lycées sur les PO et notamment lors de la réunion publique du 30 juin 2004. Les décisions prises par le Conseil Régional montrent qu'elle a été entendue.

Sur la décentralisation, tout en continuant à réaffirmer notre rejet du transfert des personnels TOS et de leurs missions vers les collectivités territoriales, la section départementale FSU a participé avec son syndicat des TOS à toutes les rencontres organisées par le Conseil Général pour préparer l'accueil des TOS.

Les élections IATOS du 9 mars 2004 ont conforté ce positionnement. De nouveaux progrès ont été enregistrés par les syndicats de la FSU chez les infirmières, les assistantes sociales, les personnels ouvriers et de service ainsi que chez les personnels administratifs.

Les résultats aux diverses élections professionnelles ont confirmé la position de la FSU et de ses syndicats. Ils confortent la représentativité incontestable de notre fédération malgré la présence de nouvelles listes. Les résultats des élections à l'IUFM ont marqué sur la période une nouvelle progression des syndicats de la FSU. Ils constituent une garantie pour les perspectives d'avenir de notre fédération.

Le SNU-TEFI s'est lui aussi vu confirmé comme première organisation à l'ANPE.

Les relations entre la FSU et les diverses organisations départementales (syndicales, confédérales, de parents, associatives ou du mouvement social...) restent bonnes et permettent souvent de réaliser des unités d'action plus large au niveau du département qu'au niveau national.

FONCTIONNEMENT de la SECTION DEPARTEMENTALE

Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) a été régulièrement réuni une fois par mois. Le bureau hebdomadaire a permis d'assurer un suivi régulier de l'activité entre 2 CDFD et d'organiser la participation de la FSU dans toutes les réunions, rencontres, collectifs ou organismes pour lesquels elle a été sollicitée.

Notre fonctionnement collectif peut cependant être encore amélioré : construire davantage de fédéral doit être notre souci permanent. Les syndicats non-enseignants ou les nouveaux syndicats doivent davantage trouver leur place et s'impliquer dans la vie de la fédération. Le chantier de leur renforcement reste ouvert : il constitue l'un des objectifs qui restent à atteindre.

Parmi les autres objectifs que nous nous étions fixés en 2004, celui de rapprocher les syndiqués de la fédération et la fédération des syndiqués a été amorcé mais beaucoup reste encore à faire.

Enfin la section départementale a tenu toute sa place dans la coordination régionale de la FSU. Une coordination dont le caractère indispensable est maintenant reconnue par tous au vu des modifications des structures administratives et politiques en cours.

Représentativité syndicale : un avis clair du C.E.S.

Sur saisine du gouvernement, le CES, 3^e assemblée du pays vient, par 132 voix pour et 57 voix contre, de rendre un avis sans ambiguïté. Il préconise, pour consolider le dialogue social, que la représentativité des syndicats soit fondée sur le choix des salariés et que la validation des accords le soit sur l'engagement d'organisations syndicales représentant une majorité de salariés. Il préconise également la transposition de ces principes dans la fonction publique.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement ! Il est temps de passer aux actes et de respecter l'engagement pris, devant le CES, par le Président de la République dans son discours du 10 octobre, de tenir « le plus grand compte » de cet avis.

L'occasion s'en présente immédiatement dans le cadre du débat parlementaire sur un projet de loi sur la modernisation du dialogue social.

Il est possible de donner des signes d'engagement dans la voie préconisée par le CES par exemple en rétablissant dans la fonction publique la liberté de choix des fonctionnaires dans leurs élections professionnelles en abrogeant la loi Perben de 1996 qui permet à l'administration d'éliminer a priori certaines candidatures syndicales.

La volonté de dialogue social du gouvernement, tout comme celle de respecter la démocratie sociale, seront mesurées à l'aune des actes concrets qui seront posés.

En réponse à l'appel à contribution pour préparer le Congrès, deux textes nous sont parvenus l'un de Alain Vibert-Guigue (adhérent SNUipp), l'autre de Gérard Alexandre (Ecole Emancipée). Nous les publions en pages 5 et 6.

Quel syndicalisme, quelle FSU pour demain ?

La FSU, deuxième force syndicale derrière la CGT, a montré sa capacité d'impulser et de mener la grève reconductible en 2003, de mettre des milliers de personnes dans la rue contre le CPE en 2006, de participer activement à tous les mouvements sociaux.

Elle s'inscrit dans un syndicalisme de masse contre le libéralisme, comme en témoigne son implication active dans la bataille contre le TCE, visant à construire le meilleur rapport de forces contre les attaques libérales et proposer des alternatives.

Dans une situation où les forces syndicales sont faibles et extrêmement émiettées, la FSU doit poursuivre dans cette voie et éviter tout repli corporatiste.

La FSU, question d'avenir

Essentiellement fédération de fonctionnaires avant tout enseignants, elle est menacée de marginalisation sur les grandes questions sociales. Gouvernement et confédérations l'ignorent ou lui dénie tout droit à une véritable représentativité.

La quasi-totalité des questions actuelles mettent en jeu des analyses et des réactions collectives, c'est pourquoi au delà de l'addition des syndicats de catégories ou de secteurs, il faut construire de véritables mandats fédéraux. C'est sur la base de ces mandats que les questions de vie fédérale et de recomposition syndicale doivent être posées.

Faire progresser la vie fédérale à tous les niveaux et avec plus de moyens, mais aussi poser la question de l'avenir de la FSU dans un champ syndical probablement modifié par les propositions issues des rapports Chertier et Hadas-Lebel et surtout par les bouleversements liés à la réforme de l'état, à la territorialisation des politiques publiques, à l'offensive libérale et à la crise du syndicalisme.

Comment exister sur le champ interprofessionnel ?

Comment renforcer les capacités fédérales de la FSU ?

La FSU au cœur de la recomposition syndicale

Le congrès de Perpignan a décidé l'ouverture de la sphère de syndicalisation à l'ensemble des secteurs des fonctions publiques et la construction de partenariats avec d'autres organisations qui poursuivraient des objectifs communs.

Une conséquence positive de la première décision a été l'élargissement de la FSU au delà de l'éducation dans la fonction publique d'état et l'apport d'une pré-

sence syndicale significative dans la fonction publique territoriale. Par contre les partenariats interprofessionnels n'ont jamais existé.

La FSU est toujours écartée des grands dossiers à caractère interprofessionnel tant par les pouvoirs publics que par les organisations syndicales. Le débat sur la représentativité syndicale s'est ouvert. La représentativité figée il y a 40 ans pour les 5 confédérations est en sursis et la représentativité basée sur le vote des salariés semble avoir le vent en poupe. Mais qu'en sera-t-il pour une organisation présente uniquement dans le secteur public limité même à deux des trois fonctions publiques ?

Il faut renforcer les capacités fédérales de la FSU en l'ouvrant d'avantage à de nouvelles catégories de salariés des fonctions publiques ainsi qu'aux personnels de droit privé mais ce n'est pas suffisant.

L'idée avancée au congrès de Perpignan d'une "Union syndicale ouverte, pluraliste et reprenant pour partie les conceptions syndicales mise en oeuvre par la FSU" doit être débattue aujourd'hui.

Plus de fédéralisme

L'arrivée de nouveaux syndicats non enseignants a permis d'élargir les points de vue mais le fonctionnement reste trop peu fédéral. Trop souvent un juxtaposition des mandats des syndicats nationaux se substitue aux mandats fédéraux même dans le secteur de l'éducation.

Les moyens budgétaires, logistiques et politiques des sections départementales, bases de la vie fédérale, doivent être augmentés quitte à rogner sur les prérogatives des syndicats nationaux.

La création de sections locales (comme celles qui ont déjà existé dans notre département) doit être encouragée.

Le niveau régional semble devenir incontournable comme lieu d'intervention de la FSU. Si la simple juxtaposition des mandats départementaux ou des syndicats ne suffit plus, il faut clarifier la nature des mandats régionaux et leur mode d'élaboration. Cela pourrait passer par un Conseil Fédéral Régional dont les mandats sur des questions relevant de la région ne seraient pas opposables à ceux des sections départementales ou des syndicats nationaux avec une représentation démocratique et pluraliste.

Gérard Alexandre

Au Congrès de Marseille, quel avenir syndical de la FSU?

Le processus d'élargissement ouvert à PERPIGNAN a-t-il démontré que la FSU est capable d'intégrer de nouveaux salariés et que ceux-ci en somme l'attendaient ?

On constate pour le moins qu'il n'y a pas eu un phénomène d'adhésion massif.

A-t-on progressé vers le rassemblement du monde du travail face au libéralisme effréné ?

Ce qui est sûr en premier lieu c'est que cela a tendu les rapports syndicaux. Au contraire, les risques de conflit avec les confédérations y compris celles avec qui c'était facile ont augmenté. Pour implanter des syndicats minoritaires la FSU est obligée de faire la preuve de sa nécessité en renvoyant dos à dos les autres organisations syndicales et les deux syndicalismes incarnés par la CFDT et la CGT. L'exemple est flagrant dans l'équipement où le CDFN des 19/20 Septembre 2006, vient d'intégrer un syndicat jusque là sous convention avec la FSU, SUP-Equip', créé en décembre 2003, essentiellement par d'anciens adhérents CFDT en désaccord. Ce syndicat réalise aux élections de 2006 4,2% en moyenne générale, se place devant la CFTC (1,7%), loin derrière la CGT (31%), FO (30%), la CFDT (17%), SANTE (10%), UNSA (5,5%).

Faut-il contribuer ainsi à l'émiettement syndical ? On peut légitimement s'interroger sur l'existence de syndicats sans forces (hormis dans quelques départements où secteurs très localisés), sans implantation nationale et qui objectivement divisent les personnels en s'additionnant aux autres syndicats présents dans des secteurs où les attaques sont vives et le syndicalisme déjà mal en point. Faut-il élargir maintenant aux salariés remplissant des « missions de service public » comme le propose l'EE et créer un syndicat FSU à Suez-GDF ? à l'école du sacré chœur ?

En outre, est-ce qu'au-delà de ce phénomène, les contradictions de reconnaissance par les pouvoirs publics ont été réglées ?

Non. Mais on ne peut s'appuyer sur des règles injustes pour justifier une démarche par glissements successifs vers la confédéralisation sans le dire, sans consulter clairement les adhérents sur cette hypothèse, rendue peu à peu inéluctable...

La FSU est une fédération dont le sort est lié à l'éducation nationale. Il est indéniable que la FSU est majoritaire dans l'EN, elle y exerce une influence que les élections n'infirmement pas. Mais la FSU en revanche a de plus en plus de mal à se faire sa place dans le syndicalisme, et de plus en plus de mal à faire de son secteur un lieu où le syndicat tient en échec les libéraux et fait avancer ses dossiers.

Il y a une simultanéité entre la perte d'efficacité et le fait que le secteur de l'éducation soit de moins en moins protégé des projets libéraux.

Or face à ce constat la FSU est tentée de choisir la fuite en avant et de croire que c'est en élargissant qu'elle va retrouver l'efficacité. Quelles sont les chances que cela soit vrai ?

La FSU est-elle un anachronisme qui va disparaître dans les mutations en cours ? Issue de la scission avec la FEN elle avait précisé d'emblée qu'elle n'était pas vouée à l'autonomie et en appelait à une réunification (art.4) qui permette de solder les divisions syndicales issues de la guerre froide.

Dans un premier temps elle est parvenue à réaliser l'objectif de sa légitimité.

Avec un fort taux de syndicalisation, de fortes mobilisations, et un contre poids efficace aux attaques du gouvernement. Sa capacité à se mobiliser et à susciter les cadres unitaires justifiait sa stratégie.

Depuis quelques années la réalité s'avère différente.

En prolongeant au-delà du raisonnable son inscription dans l'autonomie et sa pérennisation dans un élargissement qui contredit sa démarche initiale, la FSU perd ses repères.

Ses rapports avec la CGT dont elle était objectivement la plus proche se tendent au lieu de se resserrer.

L'espace qu'elle occupe n'échappe plus aux assauts de l'ultra libéralisme et sur son territoire sa chasse gardée est ouverte à tous les assauts.

La FSU doit en conséquence contribuer aux nécessaires évolutions du paysage syndical en évitant à la fois le piège du statu quo et du repli sur soi, ainsi que celui plus néfaste encore qui consisterait de fait à créer une nouvelle confédération.

Il importe au contraire d'œuvrer explicitement à la construction d'un syndicalisme plus puissant et structuré de manière plus lisible pour les salariés. Un syndicalisme en mesure de peser à partir de ses propres options sur les dossiers sociaux et qui s'inscrirait naturellement dans le « syndicalisme rassemblé » évoqué par la CGT.

Ces questions stratégiques décisives doivent être pleinement débattues au prochain congrès.

Alain Vibert-Guigue

NON à l'AUTORITARISME!

La réussite des élèves ne peut se résumer à une affaire de méthode. Au-delà du professionnalisme nécessaire, elle nécessite une relation de coopération et de confiance, entre les parents et les enseignants que les responsables de l'Education Nationale doivent favoriser et non remettre en cause. Cette confiance ne peut être instaurée ni par un retour aux méthodes du passé, ni par le simplisme pédagogique, ni par l'autoritarisme.

La FSU et ses syndicats tiennent à souligner la gravité de la campagne de dénigrement conduite par le ministère de l'Education Nationale vis-à-vis de l'école et de ses personnels.

Depuis plusieurs semaines, notre Ministre entretient avec le plus grand mépris pour les enseignants une polémique sur les méthodes de lecture.

Dans le même temps:

- il tente de faire taire autoritairement toute critique: mise à l'écart de chercheurs, procédure disciplinaire contre un Inspecteur de l'Education Nationale.
- il menace de sanctions les enseignants de CP
- il remet en cause le statut et la carrière des enseignants du second degré avec la refonte du décret de 1950.
- il s'attaque à la liberté d'action syndicale en menaçant les directeurs d'école qui poursuivent la grève administrative.

La FSU et ses syndicats exigent que le Ministre cesse de caricaturer l'apprentissage de la lecture, de mettre en cause la formation des enseignants et d'entretenir la suspicion au sein de notre système éducatif. Défiance envers l'école et autoritarisme desservent l'intérêt des élèves.

L'attachement que nous portons à nos élèves, aux valeurs de l'école, au système éducatif, ne peut s'accommoder de toutes les décisions qui portent atteinte à sa qualité, son fonctionnement et son rôle pour l'avenir de la jeunesse

A l'opposé de la politique éducative régressive du Ministre qui accompagne les réductions budgétaires massives qui se cumulent avec celles des années précédentes, c'est une autre politique qui doit être impulsée pour les jeunes, pour les personnels, pour le service public d'éducation.

La FSU et ses syndicats ne manqueront pas de le faire savoir dans les semaines qui viennent. Elles s'engagera, avec tous ceux qui souhaitent s'y associer, dans toutes les démarches qui favoriseront l'unité d'action sur toutes ces questions

(Ce texte a été lu par la FSU, lors du CDEN du 9 novembre 2006)

COMMUNIQUÉ DES 5 FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES

Les organisations syndicales CGC, CGT, FO, FSU et UNSA de la Fonction publique viennent de prendre connaissance du refus de M. JACOB, Ministre de la Fonction Publique de les rencontrer le 30 novembre 2006.

En plein débat sur la place du dialogue social dans ce pays, il apparaît paradoxal de refuser une audience demandée depuis plus d'un mois par les organisations représentant 80 % du personnel de la Fonction publique.

Il est vrai que les organisations syndicales souhaitent lui remettre les dizaines de milliers de pétitions intitulées « **STOP aux pertes de pouvoir d'achat – OUI aux augmentations salariales** », signées par les personnels.

Il est vrai que le pouvoir d'achat, en 2006, sera une nouvelle fois en perte et que le gouvernement refuse de répondre à l'aspiration légitime des salariés, à savoir :

- le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006,
- le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000,
- l'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8 %,
- une refonte globale de la grille indiciaire.

Malgré ce refus injustifié, les organisations syndicales continuent d'exiger, avec les personnels, une rencontre avec le Ministre de la Fonction publique, sur le dossier salarial. Elles appellent:

- à faire savoir, leur mécontentement au niveau de chaque Préfet de département.
- à développer la campagne de pétitions.

En l'absence de rencontre rapide entre le Ministre de la Fonction publique et les cinq organisations syndicales, ces dernières décident de faire le point pour envisager tous types d'actions pour obtenir satisfaction.

**Déroulement du Congrès départemental de la FSU
16 et 17 JANVIER 2007
Salle Jeantet Violet THUIR**

MARDI 16 JANVIER

- 8 h 30 **Accueil**
- 9 h - 10 h **Rapport d'activité départemental**, rapporteur: Michel FRANQUESA
- 10 h - 11 h 30 **Thème 3 « Pour des alternatives économiques et sociales »**
Rapporteur: Jean-Marie PHILIBERT & Grégory RAYNAL
- 11 h 30 - 12 h 15 **Accueil, intervention des organisations invitées**
* repas *
- 14 h - 15 h 30 **Thème 1 «Éducation, Formation, Recherche: enjeux d'avenir»**
Rapporteur: Anne-Marie DELCAMP & Monique HERNANDEZ
- 15 h 45 -16 h 15 **Rapport financier**, rapporteur: Françoise CHATARD
- 16 h 30 - 18 h **Thème 2 «Les services publics et leurs agents»**
Rapporteurs: Françoise CHATARD & Gérard GIRONELL

MERCREDI 17 JANVIER

- 8 h 30 **Accueil**
- 9 h - 11 h **Thème 4 «Quel syndicalisme , quelle FSU pour demain»**
Rapporteurs: Gérard ALEXANDRE & Michel FRANQUESA
- 11 h - 12 h 30 **Textes soumis au vote. Désignation de la délégation au Congrès**
* apéritif de clôture*

*Les textes proposés au vote du Congrès devront être transmis au plus tard,
le jeudi 11 janvier à 18 h pour être dupliqués pour l'ensemble des congressistes.*

Tous les adhérents des syndicats de la FSU peuvent participer aux travaux du congrès départemental. La convocation donne droit à autorisation d'absence. Pour participer, s'inscrire avant le 22 décembre 2006 auprès de la FSU 66. Une convocation, à joindre à votre demande, vous sera envoyée.

INSCRIPTION au Congrès départemental de la FSU

à retourner à FSU, 18 rue Condorcet 66000 PERPIGNAN pour le 22 décembre 2006

NOM:

Prénom:

Syndicat:

Adresse personnelle:

Téléphone:

E-mail:

– participera au Congrès départemental de la FSU

– prendra le repas du mardi 16 midi oui non

**Pour permettre l'organisation matérielle du Congrès, nous avons besoin de connaître,
pour le 22 décembre 2006 le nombre de syndiqués qui seront présents.**